

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure pour le lot 2 995 984 situé sur la 125^e Rue

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*:

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 11 mars 2024, à compter de 19 h 30 au 11700, boulevard Lacroix à Saint-Georges, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 2 995 984, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, situé sur la 125^e Rue.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE

La nature de la dérogation demandée vise à permettre d'aménager une aire de stationnement devant la façade principale d'un multifamilial projeté.

Que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance du 11 mars prochain ou encore en transmettant ses commentaires par écrit à l'adresse suivante : greffe@saint-georges.ca à compter du jour de la publication du présent avis, et ce, jusqu'au 11 mars 2024 à 16 h.

**Donné à Saint-Georges,
ce 14^e jour de février 2024.**



**M^e Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**